

## CONTRAT D'ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE "DIRECTEUR D'ECOLE"

### Certificat d'adhésion – Police 1746725

Date d'effet :

Echéance annuelle : 01/09

Intermédiaire						
Agence n°	11589	N° FSMA	48123	n° BCE	475022658	
Dénomination	SYNER'J scrifs					
Adresse	Rue du Vertbois 27/011 – 4000 LIEGE					
Téléphone	04 232 71 87	Télécopie	04 232 71 70			
E-mail	info@adesio.be					
Preneur d'assurance – souscripteur						
Nom	FEADI (Association de fait)					
Adresse	Rue de Bonsecours 2 – 5500 Dinant					
Assuré - bénéficiaire						
	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/> Monsieur					
NOM				PRENOM		
Rue				n°		Bte
code			Localité			
Date de naissance						

PROTECTION JURIDIQUE "DIRECTEUR D'ECOLE"				
				prime nette €64,07
				prime brute (+ taxes 9,25 %) €70
MATIERES ASSUREES	SOMME ASSUREE*	ETENDUE TERRITORIALE	DELAI D'ATTENTE	MINIMUM LITIGIEUX
Recours civil	€ 100.000	Eur + Méditerranée	-	-
Défense pénale	€ 100.000	Eur + Méditerranée	-	-
Défense civile	€ 100.000	Eur + Méditerranée	-	-
Droit du travail	€ 10.000	Belgique	3 mois	€ 500
Défense disciplinaire	€ 10.000	Belgique	3 mois	€ 500

Legal Helpline dans chaque formule

\*Les frais d'une éventuelle médiation ne sont pas imputés aux sommes assurées.

L'assuré bénéficiaire est informé et accepte que :

- le contrat Protection Juridique auquel il adhère fait partie d'une police spécialement confectionnée pour la FEADI. Il ne peut pas souscrire ce contrat individuellement ni donner mandat à un autre courtier.
- la qualité d'assuré bénéficiaire cesse automatiquement et de plein droit dès l'instant où le directeur d'école ne fait plus partie de la FEADI et ce quelle qu'en soit la raison.

<b>TOTAL PRIME ANNUELLE</b> (taxes et frais de gestion inclus)	<b>€ 70</b>
---	-------------

**Je confirme mon souhait de souscrire à cette assurance en cliquant sur ENVOYER, ce qui fera office de signature.**

**Attention : avec les navigateurs autres que Internet Explorer, il faut d'abord télécharger le formulaire sur votre PC, puis l'envoyer par messagerie.**

**www.arag.be ARAG S.A. – ASSURANCES PROTECTION JURIDIQUE**

Bastion Tower – Place du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles – Tél. 02 643 12 11 – Fax 02 643 13 01

Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0445 pour pratiquer les branches Protection Juridique et Pertes Pécuniaires Diverses (A.R. du 4-7-79 M.B. du 14-7-79)  
BCE – (BE)-0404.465.650- RPM Bruxelles – Vie privée: 000245270

Protection de la vie privée. En raison de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées dans un ou plusieurs traitements de la compagnie ARAG sont informées des points suivants: Les personnes ne seront enregistrées dans les fichiers de la compagnie ARAG que dans la mesure où cela s'avère utile pour la gestion normale des dossiers. La compagnie peut être amenée à traiter des données à caractère judiciaire protégées par l'article 8 de la loi du 8 décembre 1992. Toute personne justifiant son identité a le droit d'obtenir, moyennant le paiement d'une redevance de € 2,48, communication des données que le fichier contient à son sujet. Elle a par ailleurs le droit d'obtenir sans frais la rectification ou la suppression de ces données en cas d'inexactitude. Pour exercer ce droit, la personne visée adresse une demande datée et signée au service Protection de la Vie Privée. S.A. ARAG, Place du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles. Chacun peut, en outre, consulter le registre public des traitements automatisés de données à caractère personnel tenu auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée, rue de la Régence 61, 1000 Bruxelles. (numéro d'identification : 000 2452 70)